



Concours universitaire Passez au vert ou passez votre tour!

Les enjeux liés au réchauffement climatique ainsi que les autres défis environnementaux auxquels nous devons faire face appellent à une accélération de l'action publique en vue de trouver des réponses efficaces. La fiscalité, parce qu'elle peut être utilisée afin d'inclure le coût social de la pollution au prix de produits et services nuisibles à l'environnement, permet de refléter le coût réel induit par la pollution, en matière de coûts de santé, de perte de biodiversité, de décontamination ou autre et rend les produits et services substitués « verts » plus attrayants. Elle peut également servir à inciter des comportements moins nuisibles à l'environnement.

TaxCOOP2020 s'intéressera à l'écofiscalité lors du Sommet mondial de fiscalité qui se tiendra en ligne les 13, 14 et 15 octobre 2020. TaxCOOP est convaincu que la nouvelle génération peut jouer un rôle déterminant dans l'identification et le support à l'implantation de **taxes environnementales ou de mesures fiscales incitatives** efficaces et lance le concours **Passez au vert ou passez votre tour**.

Les étudiants du niveau collégial ou universitaire sont invités à créer, seuls ou en équipe, une affiche scientifique afin d'offrir des propositions de mesures éco fiscales. Les étudiants ayant soumis les meilleures propositions seront invités à présenter leur innovation lors du Sommet mondial de fiscalité virtuel.

Comment participer?

Imaginez une taxe environnementale ou une mesure fiscale incitative

Seul ou en équipe, présentez sur une affiche les principaux paramètres de votre proposition pour une taxe environnementale ou une mesure fiscale incitative qui n'existe pas déjà (ou les éléments clés permettant la révision d'une taxe ou d'une mesure incitative existante, jugée non performante).

L'affiche est d'abord et avant tout un outil de communication visuel. Ce n'est pas un rapport de recherche ni un article, mais c'en est le résumé illustré. Elle doit être attrayante, lisible et efficace dans la transmission du savoir. Elle a recours à des titres accrocheurs, de courts textes, des images et des graphiques, le tout dans un très grand souci de synthèse, de clarté et d'esthétisme.

Votre affiche devrait notamment traiter des aspects suivants :

- La problématique environnementale et l'objectif spécifique de la taxe ou de la mesure incitative;
Qu'est-ce qui motive la mise en place de cette nouvelle taxe ou nouvelle mesure incitative?
- Une description de la taxe ou de la mesure incitative (base ou assiette, méthode d'application, lien avec le régime fiscal existant, s'il y a lieu);
Qui serait visé par cette nouvelle taxe ou cette mesure incitative, et comment cela fonctionnerait-il?
- L'impact espéré de la taxe ou de la mesure incitative (revenus générés et leur utilisation, modification de comportement envisagé).
Quelles seraient les retombées ou les effets de cette nouvelle taxe ou mesure incitative?

Transmettez votre affiche

À partir du site web www.taxcoop.org, soumettez votre affiche (de format pdf, png ou jpg), en français ou en anglais, avant le 30 juin 2020. N'oubliez pas d'indiquer les noms de tous les membres de l'équipe et de votre institution d'affiliation.

Prix à gagner

Les cinq meilleures propositions se mériteront une bourse de 1 000\$ CA. De plus, les deux meilleures candidatures seront invitées à présenter leur proposition à TaxCOOP2020, le premier Sommet mondial de fiscalité virtuel, du 13 au 15 octobre 2020.

Renseignements complémentaires

Quelques questions pour amorcer votre réflexion :

- Quels sont les comportements nuisibles à l'environnement et qui présentent des effets hautement indésirables?
- Est-il possible d'appliquer une taxe sur un produit/service (ou encore un ensemble de produits/services) qui permettrait d'inclure une compensation adéquate pour ces effets indésirables, non reflétés dans leur prix sur le marché?
- À quel point le recours à une taxe ou à une mesure fiscale incitative permettrait-il de modifier les comportements nuisibles (existe-t-il des substituts, de nouveaux produits/services plus écoresponsables dont l'utilisation se verrait alors favorisée parce que leur prix deviendrait plus concurrentiel)?
- Quels seraient les effets de cette taxe ou de cette mesure incitative sur les finances publiques? Les revenus générés devraient-ils être affectés à des fins particulières? Les coûts de la mesure incitative sont-ils justifiés?

- La taxe ou la mesure incitative serait-elle socialement acceptée? Des mesures complémentaires pour en faciliter l'adoption peuvent-elles être envisagées?

Critères d'évaluation

- Aperçu de la problématique visée par la taxe ou la mesure incitative
- Description du fonctionnement de la taxe ou de la mesure incitative
- Caractère novateur de la proposition et caractère réaliste des retombées/effets de la proposition
- Clarté et qualité de la présentation et design visuel évocateur et cohérent avec la proposition

Soyez parmi les contributeurs à ce premier sommet mondial sur la fiscalité. En tant que membre de la relève, vous êtes plus que bienvenus dans la discussion.



www.taxcoop.org

Règles du concours

1. Admissibilité: Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits à un programme de niveau collégial ou universitaire.

2. Frais de participation : Gratuit

3. Entrées par personne : Les candidatures sont limitées à UNE SOUMISSION PAR PARTICIPANT. Chaque soumission peut être déposée par une personne seule ou en équipe.

4. Soumettre sa candidature : Vous devez soumettre votre proposition en ligne à l'adresse <https://taxcoop.org/> en format pdf, png ou jpeg. La soumission doit inclure le nom de tous les participants ainsi que l'institution d'affiliation. Les participants peuvent soumettre leur affiche en français ou en anglais.

5. Design : L'affiche peut être verticale ou horizontale et contenir du texte, des images et/ou des illustrations. La grandeur maximale est de A0, soit 33.1po x 46.8 po (841mm x 1189mm).

6. Sélection : Le jury est composé par les organisateurs. Le jury sélectionnera les deux meilleures propositions ainsi que les trois finalistes. La réponse du jury sera transmise aux candidats gagnants par courriel le 15 juillet 2020.

7. Critères de sélection :

- Aperçu de la problématique visée par la taxe ou la mesure incitative
- Description du fonctionnement de la taxe ou de la mesure incitative
- Caractère novateur de la proposition et caractère réaliste des retombées/effets de la proposition
- Clarté et qualité de la présentation et design visuel évocateur et cohérent avec la proposition

8. Date limite : La date limite de participation est fixée au 30 juin 2020, 23:59 EST.

9. Conditions : Être l'auteur principal ou les auteurs principaux de la proposition et le ou les concepteurs de l'affiche.

10. Droits d'auteur : Les participants seront propriétaires de leurs œuvres. La participation au concours entraîne la cession gratuite des droits d'auteur pour les besoins de la communication du concours et des résultats (exposition, presse, site internet) partout dans le monde, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

11. Prix :

1^{er} prix : Bourse de 1 000\$ CA et invitation à présenter la proposition lors du Sommet mondial de fiscalité TaxCOOP2020 qui aura lieu en ligne les 13, 14 et 15 octobre 2020.

2^{ème} prix : Bourse de 1 000\$ CA et invitation à présenter la proposition lors du Sommet mondial de fiscalité TaxCOOP2020 qui aura lieu en ligne les 13, 14 et 15 octobre 2020.

3^{ème} prix : Bourse de 1 000\$ CA

4^{ème} prix : Bourse de 1 000\$ CA

5^{ème} prix : Bourse de 1 000\$ CA

Les bourses s'appliquent à la candidature, sans égard au nombre de participants. Autrement dit, une équipe de trois remporterait le même montant de 1 000\$ CAD en bourse qu'un individu qui aurait soumis sa proposition seul.

12. Participation à TaxCOOP2020

Les gagnants doivent être en mesure de présenter leur proposition dans le cadre du Sommet mondial de fiscalité virtuel TaxCOOP2020 du 13 au 15 octobre 2020.

Pour toute question, veuillez contacter karine.larocque@taxcoop.org.